

Compte rendu du comité de suivi Fayolle Rencontre # 3 - 5 septembre 2023 à 18h00

Site Fayolle et aussi en rencontre virtuelle via Teams (réunion enregistrée)

1. Présences :

Projet Fayolle :

- Daniel Martel, chargé de projets
- Stéphane Blais, directeur amélioration continue et projets
- Pascal Lafortune, conseiller aux communications

Membres du comité - Invités :

- Benoît Beaudry-Gourd, citoyen de Cléricy
- Carol Boucher, citoyen de Cléricy
- Catherine Beauchamp-Gagné, aménagiste-planification Ville de Rouyn-Noranda
- Frédéric Bilodeau, Parc national d'Aiguebelle
- Jonathan Caron, Parc national d'Aiguebelle
- Richard Grégoire, citoyen et chasseur
- René Landry, citoyen de Mont-Brun
- Stéphanie Lafrenière, consultante (rédaction du compte-rendu)

Étaient absents :

- Francis Beauvais, membre du CA de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
- Sylvester Trapper, agent de liaison Pikogan
- Stéphane Girard, conseiller municipal Ville de Rouyn-Noranda

Ce compte-rendu a été validé par les membres du Comité avant d'être rendu public.

2. Accueil au point de rencontre de Cléricy et visite du site Fayolle

L'accueil et la prise de présence sont faits au point de rencontre vers 18h, soit à la Salle municipale de Cléricy. Ensuite les participants se sont déplacés vers le site Fayolle pour une visite du site. Le plan général du site tel qu'il a été présenté au moment de l'obtention des permis a été distribué aux participants de manière à faciliter le lien avec les travaux en cours et le plan initial du projet (voir en annexe).

Sur le site minier, les points suivants ont été présentés et des informations supplémentaires ont été fournies en fonction des questions des participants :

- Secteur du traitement des eaux : Il y a la construction du bassin de rétention qui va collecter toutes les eaux du site. Dans ces eaux, il n'y aura pas de contaminants autres que des particules fines (surtout de l'argile). Il y aura décantation des particules dans ce bassin, et ensuite il y aura des conteneurs avec des pompes pour effectuer un traitement chimique pour les particules (avec flocculants et coagulants). À la sortie des conteneurs, il y aura décantation dans le deuxième bassin, avant que l'eau traitée soit déversée dans un tributaire vers le ruisseau Paré. Les bassins seront en opération au début de l'hiver. La chaux ne sera pas nécessaire pour le traitement, car l'eau est basique (ph autour de 8), mais la chaux est tout de même prévue, en cas de besoin.
- Le parc Aiguebelle se situe à environ 1,5 km du site des bassins. Il y a le parc Aiguebelle et aussi la zone périphérique du Parc (zone tampon). Le site Fayolle se situe dans la zone périphérique du parc. La limite du Parc est à environ 800 m à partir du centre de la fosse.
- Pour les digues des bassins : Il y aura une partie en enrochement et une partie qui sera végétalisée. À la restauration, il y aura libre circulation de l'eau dans les bassins stabilisés/restaurés, puis vers le ruisseau Paré. Il y aura harmonisation des bassins avec le milieu naturel.
- Il y a plusieurs équipes qui travaillent sur le projet. Une équipe travaille de jour 7 jours sur 7, et il y a aussi la fosse qui opère jour et nuit.
- La terre végétale sera conservée pour la restauration.
- Une visite est faite à la fosse. La limite excavée est la limite de la phase 1 du projet. C'est une petite mine dans le domaine minier. Dans la fosse il y a excavation de stérile et de minerai. Le stérile est utilisé comme matériau de construction, suivant l'autorisation pour la valorisation de ces matériaux. Au fond de la fosse, il y a de l'eau, c'est l'eau d'exhaure. Elle est pompée et acheminée au bassin de décantation temporaire. Des produits (coagulants et flocculants) sont injectés pour agglomérer et décanter les particules dans le bassin. Ensuite il y a l'effluent qui coule dans un fossé puis vers le ruisseau Paré. Cet effluent est suivi selon les exigences du MELCCFP. Tous les critères du ministère sont respectés jusqu'à maintenant.
- Actuellement IAMGOLD produit des matériaux de construction et produit aussi du minerai. Le minerai de la fosse Fayolle est acheminé vers Westwood.
- Actuellement la fosse est à la moitié de la profondeur pour la phase 1, et environ au tiers de sa profondeur pour la phase finale. La phase 2 élargira l'emprise de la fosse. La pelle qui exploite actuellement est une 65 tonnes.

3. Seconde partie de la rencontre, roulotte de chantier (Fayolle)

M. Lafortune souhaite la bienvenue aux participants pour la deuxième partie de la rencontre. Il est demandé aux participants leur appréciation de la visite du site Fayolle. Les participants ont apprécié et ont trouvé intéressant de pouvoir mettre une image sur le projet. Le projet leur est apparu plus grand que ce qu'ils avaient visualisé.

M. Lafortune présente les modifications apportées à l'équipe du projet Fayolle. M. Israël Gauthier est remplacé par M. Stéphane Blais qui prend le relais comme surintendant projets et directeur. M. Blais souligne que derrière cette équipe du projet Fayolle se trouve également d'autres équipes pour supporter, telles que : Environnement, Projets, Exploitation, etc.

La liste des membres du comité est présentée. Le quorum est obtenu pour la rencontre. L'ordre du jour est ensuite passé en revue. Il est précisé que l'ordre du jour supporte la discussion, mais que celle-ci est ouverte et que toute question ou nouveau point peuvent être apportés à tout moment au cours de la rencontre.

4. Retour sur les points de suivi de la dernière rencontre

- IAMGOLD ajoutera tous les membres du comité à la liste de distribution pour annoncer les sautages.
- Concernant les validations pour l'ajout de signalisation (suivant les suggestions apportées par les membres du comité), M. Martel explique qu'il y a deux intervenants dans le dossier, soit la Ville de Rouyn-Noranda et le MTQ. Après validations auprès de la Ville, il n'est pas possible d'installer de panneaux d'arrêt sans accord préalable de celle-ci. Pour l'installation de panneaux, il y a des critères à respecter (entre autres le débit de circulation dans tous les sens). Une étude de circulation a été faite par IAMGOLD et sera envoyée à la Ville. La Ville, à partir de la demande d'ajout de signalisation et de l'étude de circulation fera une validation, et peut-être même sa propre étude de circulation. Suivant une discussion avec le directeur des travaux publics, il semble que les critères ne seraient pas rencontrés pour l'ajout de panneaux d'arrêt. Un certain volume de véhicule doit être atteint pour justifier l'ajout, et cela ne semble pas être le cas. IAMGOLD doit respecter le processus habituel auprès de la Ville.
 - Question : Quelles ont été les discussions avec le MTQ?
 - Réponse : Il est plus facile d'avoir des discussions avec la Ville que le MTQ. Comme les routes visées sont des routes municipales, il est possible que cela ne soit géré que par la Ville de Rouyn-Noranda, et que le MTQ se réfère à celle-ci. Que ce soit pour l'ajout de lampadaires ou de panneaux d'arrêt, c'est auprès de la Ville qu'il faut faire la demande.
- M. Martel poursuit en expliquant qu'en se référant au nombre de camions, ce n'est pas nécessairement un gros ajout au débit, en regard des critères de la Ville pour l'ajout de panneaux d'arrêt. Une alternative serait donc de passer par une sensibilisation, entre autres via l'installation de panneaux de passage de camions. Par ailleurs, IAMGOLD poursuit la sensibilisation des camionneurs, qui signent les engagements à respecter. IAMGOLD a effectué jusqu'à maintenant trois validations sur le terrain (incluant un radar) pour le respect des vitesses et des arrêts aux intersections. Il y a eu des infractions et le défi est de faire respecter. Actuellement il y a 4 camionneurs, et cela pourrait monter à 8. Il y a déjà eu des changements, car certains camionneurs n'étaient pas consciencieux. IAMGOLD met l'énergie nécessaire sur ce dossier, car l'objectif est de diminuer l'impact. Donc IAMGOLD continue à travailler en parallèle sur la sensibilisation et pour l'ajout de signalisation. M. Martel consulte les membres pour savoir s'ils ont des suggestions et/ou commentaires sur les façons de réduire la vitesse, d'augmenter la sécurité ou s'ils ont des inquiétudes.
 - Question : Pour quels chemins cela s'applique-t-il?

- Réponse : Cela s'applique pour tous les secteurs où des suggestions d'amélioration ont été faites par les membres du comité. Le projet doit être évalué et accepté par la Ville. Si la conclusion de l'étude ne justifie pas de mettre des panneaux d'arrêt, la Ville recommandera probablement de ne pas en mettre.
- Question : Est-il plus compliqué de faire installer des panneaux d'arrêt que d'autres types de panneaux?
- Réponse : Oui, c'est plus compliqué de faire installer des panneaux d'arrêt. Mais il est plus facile de faire ajouter de la signalisation par exemple pour les sorties de camions ou pour les zones scolaires.
- Commentaire : La représentante de la Ville mentionne que la discussion des alternatives peut passer par M. Girard de la Ville, mais qu'elle peut en discuter aussi avec l'ingénierie et les travaux publics pour évaluer les options possibles.
- Commentaire : Des participants mentionnent que des panneaux seraient requis entre autres pour la zone scolaire, pour réduire les limites de vitesse, et pour tous les secteurs qui sont très achalandés.
- Aucune modification n'a été apportée aux trajets de camionnage, donc aucune communication n'a été requise à ce sujet.
- IAMGOLD a tout de même acheminé un pamphlet d'information afin d'annoncer que le projet Fayolle entrait dans une nouvelle phase. Les citoyens l'ont bien reçu et cela a aussi été annoncé sur les pages Facebook des municipalités.
- La procédure d'inscription et de distribution de bois de chauffage a été annoncée par IAMGOLD. Le point sera discuté un peu plus tard.
- IAMGOLD présentera un peu plus tard la méthode choisie pour compiler et fournir l'information en lien avec les statistiques sur le camionnage.
- Le dernier compte-rendu a été acheminé aux membres du Comité pour commentaires et approbations, et a été rendu public par IAMGOLD (site web). Cela sera aussi le cas pour la présente rencontre.

5. Mise à jour générale du projet

M. Martel présente la mise à jour du projet. Il montre une image de la fosse et souligne que depuis la prise de la photo il y a environ une semaine, la fosse a été un peu plus approfondie. Le déboisement a été fait. L'opération du bassin temporaire et le rejet de l'effluent ont débuté le 1^{er} juin 2023. Les routes sont construites, il reste à faire la finition. Il y a eu reprise du transport de minerai. Les prochaines étapes jusqu'en décembre 2023 seront : la construction des bassins pour le traitement de l'eau, la poursuite de l'exploitation, ainsi que des travaux mineurs tels que le déplacement de la roulotte et la mise en place des fossés collecteurs pour la gestion des eaux.

6. Mise à jour sur le transport

M. Blais présente le graphique sur le nombre de transports effectués par semaine, depuis le 17 juillet jusqu'au 28 août 2023. L'engagement d'IAMGOLD pour le débit est de 238 camions par semaine (en orange sur le graphique), et il y a eu des variations au cours des semaines (chiffres indiqués en bleu). M. Martel rappelle que lors de la consultation publique, plusieurs chiffres avaient été présentés en fonction de l'horaire de camionnage. Au final, le volume de minerai à sortir du site est représenté en nombre de camions par semaine. Parfois il y a du transport la fin de semaine et parfois pas du tout. Peu importe le scénario qui avait été présenté, cela représentait toujours 238 camions par semaine. Ce qui s'est passé avec les dépassements (chiffres en bleu) pour certaines semaines, c'est qu'au départ il ne devait pas y avoir de sources de matériel provenant de l'externe. Il n'a pas été possible d'apporter sur le site les concasseurs au moment opportun, donc le 0-3/4 a été produit dans le banc d'emprunt de la Montée Mont-Brun, soit à l'extérieur du site Fayolle. Ce sont donc ces camions qui ont occasionné les dépassements. IAMGOLD les inclue dans ses calculs, car peu importe la fonction du camion (transport de minerai ou de matériaux granulaires), ce sont des camions que les citoyens voient circuler. Le « peak » de camions a été atteint au cours de la période de construction. La moyenne calculée lors des semaines illustrées sur le graphique est à 180 camions par semaine.

- Question : Donc 238 est la limite maximale de camions ?
- Réponse : Oui. Les dépassements sont survenus lorsque le minerai accumulé a été sorti, en plus de l'ajout des camions pour la construction et des camions pour le déboisement. Tout cela ensemble a occasionné une augmentation du nombre de camions.

M. Martel poursuit en expliquant que les données en lien avec le camionnage seront présentées de cette façon, soit par semaine et avec un graphique. Et une fois par mois IAMGOLD enverra l'information au comité de suivi.

- Question : Donc le transport varie selon les fins de semaine?
- Réponse : Oui. Le week-end dernier il y a eu un seul camion qui a fait environ 4 à 5 voyages par jour.
- Question : Il y a des chauffeurs qui roulent plus vite dans le village.
- Réponse : M. Martel répond qu'un camionneur a effectivement été remercié. Il mentionne aussi qu'il est important de ne pas hésiter à écrire à IAMGOLD s'il y a des plaintes ou préoccupations. Plus tôt l'information est reçue, plus rapidement on peut agir. Un employé a aussi été rencontré, car pendant le week-end il y a eu deux appels le concernant. IAMGOLD désire être proactif.

M. Lafortune poursuit avec les signalements reçus en lien avec le transport. Le transport routier est conforme à ce qui est inscrit dans le bail minier. Cinq (5) signalements ont été reçus à date

concernant l'état des chemins et la poussière. M. Martel a pris contact avec la Ville pour l'abat-poussières, toutefois il est requis de niveler correctement avant d'épandre l'abat-poussières, ce qui a occasionné des délais. IAMGOLD avait envoyé sa niveleuse avant celle de la Ville. M. Martel précise qu'actuellement c'est poussiéreux sur les chemins et qu'IAMGOLD va payer pour un 2^e épandage, mais ce sera la Ville qui va épandre. La Ville a pour une semaine de travaux à faire avant de pouvoir procéder à l'épandage, alors cela se fera sur toutes les routes la semaine prochaine.

- Question : L'abat-poussières sera épandu la semaine prochaine ?
- Réponse : Oui. Cela devait être la semaine dernière, mais la Ville a d'autres travaux à faire avant. Si plus de délais sont encourus, IAMGOLD pourrait passer par le sous-traitant de la Ville (donc même entrepreneur pour l'épandage, et même produit). IAMGOLD validera la semaine prochaine si des délais supplémentaires sont prévus ou pas pour le prochain épandage. Les pluies annoncées pour les prochains jours réduiront la poussière.
- Question : La niveleuse passe-t-elle plus souvent qu'avant?
- Réponse : La fréquence est la même pour la Ville, elle fait les entretiens comme prévu, et IAMGOLD en fera plus si requis. IAMGOLD a déjà passé une niveleuse de plus. Et il y a eu le passage de la niveleuse par la Ville préalable à l'abat-poussières.
- Commentaire : La niveleuse serait requise à certains endroits.
- Réponse : IAMGOLD prend en note le commentaire, soit qu'il est requis de niveler à certains endroits plus précis.

M. Lafortune présente l'événement survenu le 18 août avec le panneau arrière défectueux d'un camion, provoquant la chute de roches sur la chaussée le long de son trajet. IAMGOLD a reçu un signalement avec des photos. M. Martel avait également été avisé rapidement (par le camion qui suivait) et le chemin a été balayé. À l'intérieur de deux heures environ les correctifs étaient faits. M. Martel précise que la pierre provenant du site Fayolle est de la pierre angulaire (roche dynamitée), il faut éviter de confondre avec les pierres rondes de la structure des routes municipales. Il réitère d'aviser IAMGOLD en cas de problématique.

M. Lafortune parle des quelques plaintes reçues pour excès de vitesse de certains employés d'IAMGOLD. M. Martel précise qu'IAMGOLD sensibilise et fait des rappels. Il faut suivre et parfois sévir.

7. Discussion sur la marche à suivre pour la distribution de bois de chauffage à la communauté

IAMGOLD n'avait pas prévu annoncer si tôt le projet, mais certaines informations ont été lancées hâtivement sur les réseaux sociaux par une tierce partie. IAMGOLD a donc annoncé le projet le 1^{er} août 2023 et confirmé le fonctionnement pour l'inscription. Il faut donc s'inscrire pour pouvoir bénéficier du projet. Cela a été validé avec un avocat et ce sont les règles de l'art que de remplir un formulaire pour s'inscrire. Le projet a suscité beaucoup plus d'engouement que prévu. IAMGOLD

a reçu 104 inscriptions. Beaucoup de gens veulent du bois, mais la quantité demeure limitée. Comme le résineux va à l'usine, il ne reste que le bouleau. IAMGOLD a 4 remorques de bois, donc environ 150 cordes. Il avait été discuté de prioriser les gens qui en avaient le plus besoin, IAMGOLD a aussi pensé prioriser ceux qui résident directement sur le parcours des camions. M. Martel explique que pour les gens qui sont sur le tracé de transport (qui sont impactés par la poussière et le bruit), cela représente 50 inscriptions.

- Question : Cela inclut donc les résidents des villages?
- Réponse : Oui, 50 directement sur le tracé et 57 qui sont proches du tracé.

M. Martel poursuit en disant qu'une fois coupé et fendu, le bois ira dans une remorque et vers le consommateur. Il n'y aura donc pas de tas de bois dans lequel tout le monde viendrait piger. Il y a beaucoup de demandes, la quantité disponible est limitée et cela représente beaucoup de livraisons à faire. IAMGOLD envisage donc de livrer du bois aux personnes impactées par le transport, selon des regroupements d'adresses voisines pour la livraison, cela reste à valider. Cela sera confirmé aux citoyens. IAMGOLD désire connaître l'avis des membres quant à la distribution du bois.

- Commentaires : Les commentaires des participants sont à l'effet que cela doit être égalitaire en termes de quantité pour les gens qui sont impactés. Comme il n'y a pas beaucoup de cordes, on ne peut satisfaire tout le monde. Un commentaire est à l'effet de distribuer en fonction du revenu familial, ou des inscriptions à la banque alimentaire, mais cela reste délicat. Il est aussi suggéré de faire une note explicative pour les citoyens.

IAMGOLD considère qu'on ne peut connaître la situation de tous, mais on connaît cependant ceux qui sont impactés par le camionnage. À la question « qui sont les plus impactés? », il a été jugé que ce sont les personnes sur le tracé du transport.

8. Mise à jour sur les relations avec la communauté / Programme de dons et commandites

IAMGOLD a approuvé le financement d'un projet avec le parc Aiguebelle pour un processus de certification à titre de parc international de ciel étoilé (auprès de International Dark Sky Association).

Le représentant du parc Aiguebelle, M. Bilodeau, explique le projet. Il s'agit de mettre en valeur notre ciel étoilé. Il y a actuellement des lumières dans le Parc et de l'éclairage extérieur, et une des premières étapes de l'accréditation est de se conformer aux règles, et cela entraîne des coûts. IAMGOLD va contribuer en ce sens. Avec la contribution de 10 000\$ d'IAMGOLD, le parc va pouvoir se conformer à 100% avec ses luminaires.

Des démarches avaient déjà été effectuées avec IAMGOLD pour changer leur éclairage sur Fayolle pour minimiser les impacts sur le ciel (tours de lumière n'éclairant pas au-dessus de la ligne d'horizon, les couleurs d'éclairage). Des démarches sont aussi faites par le Parc auprès de la Ville, notamment afin qu'éventuellement la réglementation sur l'éclairage soit changée. C'est un

processus de certification qui se fait avec les partenaires régionaux. Toutes ces démarches entraînent moins de pollution lumineuse, donc il y a des bénéfices sur la faune et sur la qualité de vie. Le plus long dans le processus sera les partenariats avec les municipalités. Cette accréditation sera nécessairement un plus pour le Parc et la région.

9. Questions, commentaires, varia

- Question : Y aura-t-il un temps mort pendant la période de la chasse?
- Réponse : IAMGOLD n'a pas l'intention d'arrêter les opérations et les transporteurs. IAMGOLD a rencontré tous les chasseurs sur le rang 9-10 et des aires de stationnements ont été aménagées, il ne reste que quelques petits correctifs. L'opération et les dynamitages vont continuer. Des caméras sont installées sur le site Fayolle et on voit une grande quantité d'originaux sur le site, ainsi que des lynx. Les opérations ne feraient pas fuir nécessairement la faune. IAMGOLD facilitera l'accès pour la chasse, mais il n'y aura pas d'arrêt. Le transport pourrait être moins dense à certains moments, en fonction des fluctuations normales. M. Martel précise aux participants de ne pas hésiter à contacter IAMGOLD pour toute préoccupation.
- Question : Les dynamitages auront lieu aux heures habituelles?
- Réponse : Oui, à midi ou à 15h.
- Question : Qui fera le prochain sablage?
- Réponse : L'entretien normal de la Ville demeure, et IAMGOLD en ajoutera si nécessaire. IAMGOLD va également faire du déglçage dans des secteurs déjà ciblés et selon les besoins. La production du sable débutera dans quelques semaines.

10. Ajournement de la rencontre

La rencontre est ajournée à 20h50.

11. Points de suivi :

- IAMGOLD ajoutera tous les membres du comité à la liste de distribution pour annoncer les sautages.
- IAMGOLD poursuivra les démarches avec la Ville pour l'installation de panneaux d'arrêt et de signalisation.
- IAMGOLD acheminera mensuellement aux citoyens les statistiques en lien avec le camionnage (graphique exprimant le volume de camions par semaine).
- IAMGOLD validera les délais en regard du prochain épandage d'abat-poussières par la Ville.
- IAMGOLD procédera à du nivelage dans certains secteurs afin de faire des correctifs.
- IAMGOLD confirmera aux citoyens les modalités pour la distribution et la livraison du bois de chauffage.

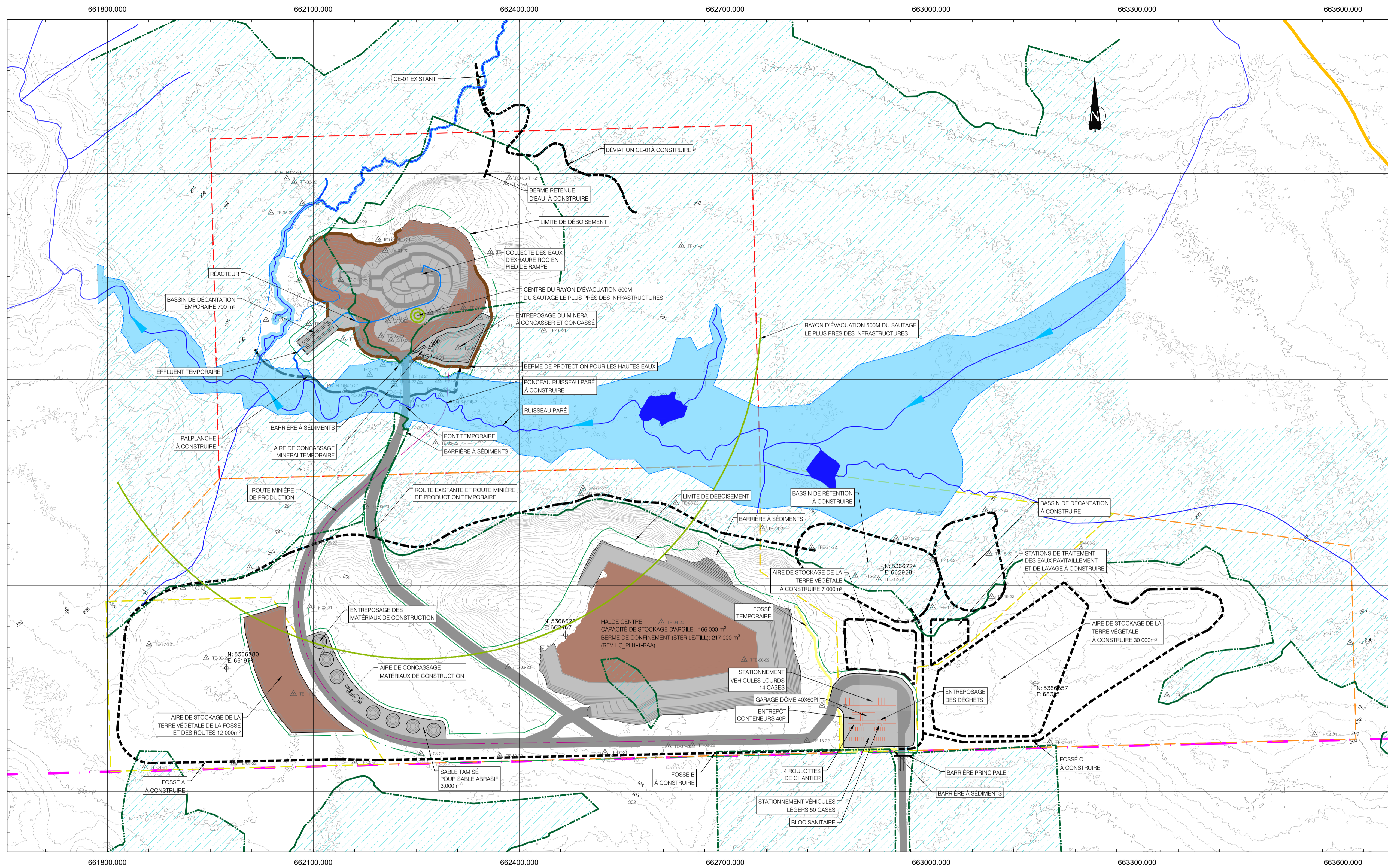
- S'il y a modifications des trajets de camionnage, IAMGOLD acheminera une carte avec les trajets de circulation modifiés. De plus, IAMGOLD adoptera des mesures de sécurité supplémentaires en fonction de la situation et des préoccupations.
- IAMGOLD acheminera un lien Doodle pour camper la date de la prochaine rencontre.
- Le Compte-rendu sera acheminé aux membres du Comité pour commentaires et approbations, et sera ensuite rendu public par IAMGOLD (site web).



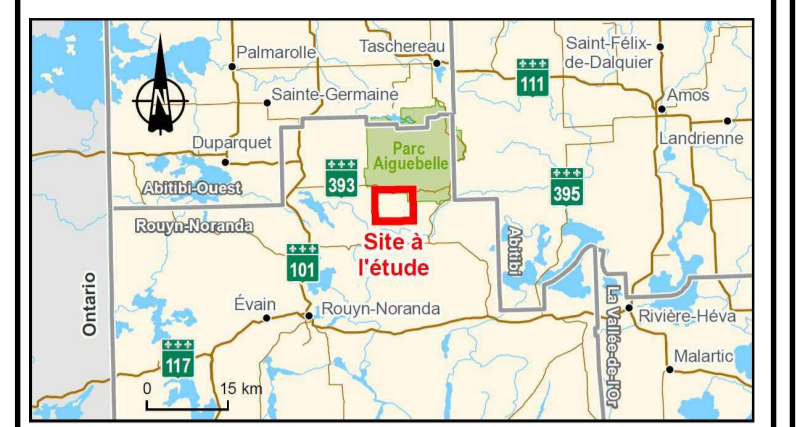
IAMGOLD
MINE WESTWOOD

Mine Westwood
IAMGOLD Corporation
C.P. 970, Rouyn-Noranda
Québec J9X 5C8 Canada
T 819 759 3611 F 819 759 3342
W www.iamgold.com

ANNEXES



PLAN CLÉ:



- NOTES:
1. SEULE L'INFORMATION IMPRIMÉE SUR CE DESSIN PEUT ÊTRE UTILISÉE.
 2. LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE UTILISÉ EST LE UTM ZONE 17, DATUM NAD83.
 3. LES DONNÉES TOPOGRAPHIQUES SONT EXTRAITES DES FICHIERS LIDAR (2019) DISPONIBLES DANS LA BASE DE DONNÉES DU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. (FORÊT/OUVERTE/DOUV/OC/CA)
 4. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DISTANCES ET ÉLEVATIONS SONT EN MÈTRES.

ÉTAMPE:

RÉV	DESCRIPTION	PAR	DATE
CONÇU:	DANIEL MARTEL, ing.		2022-08-10
DESSINÉ:	DANIEL MARTEL, ing.		2022-08-10
VÉRIFIÉ:	ANTONIO VIDES, ing.		2022-08-10
APPROUVÉ:	LUCIANO PICIACCHIA, ing.		2022-08-10
ÉCHELLE:	1:3000		DATE

CONSULTANT:
BBA
 PROJET NO: 5823-194-40-41



SITE: **MINE WESTWOOD**
 PROJET: **FAYOLLE**

TITRE:
PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE PHASE 1

NO DESSIN:
381 - G - 0102 - AA
 SECTEUR DISC. NO.SÉQ. RÉV.

VUE EN PLAN



- LÉGENDE
- ECHANTILLONNAGE D'EXPLORATION GEOTECHNIQUE
 - ZONAGE AGRICOLE
 - RIVIÈRE, RUISSEAU OU COURS D'EAU
 - RIVIÈRE, RUISSEAU OU COURS D'EAU AVEC SENS DÉCOULEMENT
 - NIVEAU DES HAUTES EAUX
 - LIMITE DES MILIEUX HUMIDES
 - FOSSÉ PROPOSÉ AVEC SENS DÉCOULEMENT
 - LIMITE DE DÉBOISEMENT
 - BAIL MINIER
 - BAIL SURFACE RÉSIDU
 - BAIL SURFACE INDUSTRIEL

POUR ÉMISSION AUX AUTORITÉS
 NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION
BBA
 DATE: 2022-08-11